

Le Hêlot

N° 23

Commune d'UGNY LE GAY
DECEMBRE 2017
Responsable de la rédaction: Sylvie LELONG



Comme tous les ans, le Comité des Fêtes organise le traditionnel spectacle de Noël pour les petits (et les grands qui le souhaitent d'ailleurs)... Cette année, c'est un ventriloque et son lapin qui ont fait le bonheur des enfants et des parents... Avec la venue du Père Noël évidemment...

Bonne Année 2018

Le mot du Maire: C'est avec plaisir et une grande joie que je vous présente tous mes vœux de bonheur pour l'année 2018. L'année 2017 nous a fourni beaucoup de joie, avec ses mariages, ses naissances, mais aussi, hélas un décès récent... Je vous souhaite pour l'année qui vient santé, réussite et beaucoup de bonheur, en espérant que l'année 2018 soit pour vous pleine de bonnes choses!

quelques petites choses... à retenir:

les vœux du maire! Toutes les habitantes et tous les habitants du villages sont invités à participer aux vœux du Maire qui se dérouleront le **dimanche 21 janvier 2018**, à partir de 11 heures 30.

le repas du ccas! Les seniors de notre bourgade sont invités à partager le repas du CCAS qui aura lieu le **samedi 27 janvier 2018**... Rendez-vous à la salle de l'ancienne école à partir de midi...



l'état civil de la commune: Nous avons malheureusement à déplorer, en cette fin d'année, le décès de Madame Nicole Bachevilliers, le 25 décembre, à Cinqueux (60). Nous adressons nos plus sincères condoléances à son époux, Jacques, ainsi qu'à sa famille et à tous ses proches.

Les actions du Conseil Municipal

**15 Décembre 2017,
Inauguration de la route de Guivry.**



C'est en présence des élus du Conseil départemental et de plusieurs Maires de l'agglomération Chauny Tergnier La Fère que notre Maire, Madame Sylvie Lelong, a inauguré la dernière tranche des travaux de la rue principale.

Une fois n'est pas coutume, les édiles ont dû marcher un peu pour se rendre sur les lieux de l'inauguration, car le rendez-vous était fixé Place de l'église et la cérémonie avait lieu à l'intersection de la rue du Bois Venet et du CD 35...

C'est donc en cortège très fourni que les participants à cette cérémonie ont parcouru le kilomètre et demi qui séparait le lieu de rendez-vous à celui de l'inauguration.

Les cieux, pour une fois, étaient avec nous, car aucune averse n'est venue troubler la marche de cet aréopage de sommités locales. C'est une chance, car avant et après, la pluie n'avait cessé de tomber sur notre village.

Après les discours officiels qui mettaient l'accent sur l'importance de ce chantier (10 ans de travaux répartis en trois tranches) et la coopération indispensable entre les communes et le département pour l'entretien et la modernisation de la voirie dans les zones rurales, tout ce petit monde rejoignait la Mairie pour un vin d'honneur très animé.

Ce chantier est donc terminé... Le Conseil Municipal va donc pouvoir se consacrer à tous les autres projets, en espérant que l'état laisse encore aux communes suffisamment de marges de manœuvre pour financer les investissements nécessaires à la modernisation des 36 milles communes de notre pays.

C'est en présence de Madame Jocelyne Dogna, Vice-Présidente du Conseil Départemental, nos conseillers départementaux Jean-Luc Lanouilh et Fabienne Marchionni, et plusieurs Maires de l'agglomération que notre Maire a eu l'honneur de couper le cordon qui inaugurait le dernier tronçon de la rénovation de la rue principale.



**Un plateau ralentisseur,
pour la Place de l'Eglise.**

Le Conseil municipal, réuni en séance ordinaire le jeudi 14 décembre 2017, a débattu sur la proposition de Madame le Maire d'équiper la place de l'Eglise d'un plateau surélevé, afin de résoudre le problème de la vitesse de certains automobilistes, mettant en péril la sécurité des riverains et celle de leurs habitations...

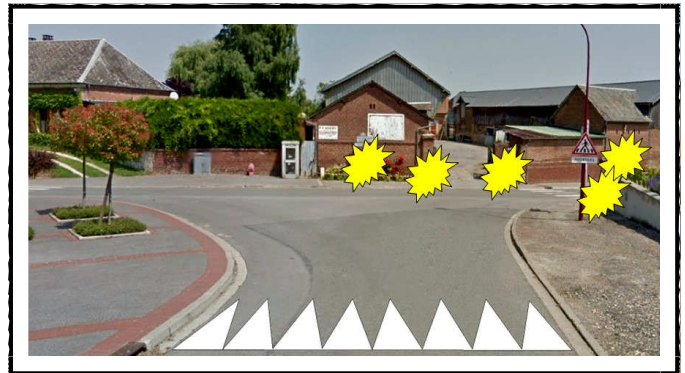
Le coût de l'opération est évalué à **42 069 euros**...

Cette somme importante a bien sûr interpellé beaucoup de conseillers, qui ont proposé diverses solutions alternatives: feux tricolores, coussins Berlinois, mise en place d'un stop sur la route de Commenchon, enfin toutes installations qui pourraient coûter moins cher qu'un plateau surélevé à un prix « élevé »...

D'autres arguments ont été avancés pour renoncer à ce projet. Si l'on fait ralentir les automobilistes Place de l'Eglise, ils passeront par la rue de la Forge et cette rue deviendra dangereuse tant certains usagers de la route ne respectent absolument pas les limitations de vitesse... Si l'on fait un plateau sur cette place, il faudra démonter une partie des trottoirs alors que ceux-ci sont à peine vieux de 10 ans...

La majorité du conseil a cependant jugé que ce projet était nécessaire et que malgré toutes les objections, il fallait « faire quelque chose »!

Le projet a donc été adopté, et le Maire a été autorisé à demander les subventions pour le financer.



Voici, illustrés par ces éclats jaunes, les impacts des voitures qui ont percuté les habitations autour de la place de l'Eglise, chocs dont la cause principale réside dans la vitesse excessive des véhicules...

Les services publics de la commune

Voirie:

Les aides du Conseil départemental.

Le Conseil Départemental de l'Aisne a revu les dispositifs d'aide aux communes, ou, plus précisément, a «retoiletté» ceux qui étaient déjà en application lors de la mandature précédente...

Le **Fonds de Solidarité Départemental** s'appellera donc **Aisne Partenariat Voirie**... Ce changement d'appellation semble bien anodin, mais comme l'Impôt de Solidarité sur la Fortune qui devient l'Impôt sur la Fortune Immobilière, le mot que l'on supprime c'est : **Solidarité**...

Et ne croyez pas que ce glissement sémantique est anodin : en effet, la prose du Conseil Départemental qui accompagne l'information donnée aux communes est sans équivoque:

«...Ce fonds financé pour une large partie par les communes les plus importantes, imposait pour sa pérennité un retour de subventions plus équilibré...»

I want my money back ! disait Margaret Thatcher en parlant de l'Europe. On imagine que les Maires des grandes villes ont fortement influencé cette nouvelle mouture, et qu'ils ont menacé le CD de ne plus cotiser s'ils ne «retraient pas dans leur argent» ...

Le taux de subvention sera calculé à partir d'un nouveau critère, que vient de nous pondre les technocrates de l'administration publique : **l'indicateur de ressources élargi**...

C'est une sorte de « bidule » qui essaie de mesurer la richesse des communes. Il additionne toutes les ressources de la commune, celles que lui donne l'état, celles des impôts qu'il demande aux habitants et celles que lui octroie l'agglomération Chauny Ternier La Fère. Mais dans ce dernier cas, c'est nous qui lui donnons de l'argent!

Tout le monde bénéficiera d'au moins 40% de subventions, contrairement au FDS qui ne subventionnait certaines communes qu'à hauteur de 15% (environ)... Mais, en général, ce sont les petites communes rurales qui font les frais de cette réforme...

Pour notre part, le taux de subventions passera de **69% à 57%**... **C'est ce taux qui sera appliqué pour les prochains travaux du plateau de la place de l'église, décidé lors du Conseil du 14 Décembre**...



Opération brioches...

Cette année l'opérations Brioches a permis de récolter la somme de **414,70 euros!**

Merci aux généreux donateurs, ainsi que les bénévoles qui ont donné de leur temps pour cette collecte!



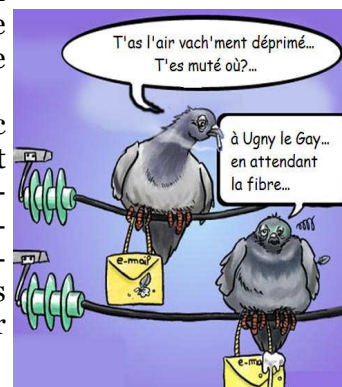
Téléphonie mobile.



Le téléphone mobile, à Ugny le Gay, ça ne marche pas très bien... On vous en a déjà parlé dans les numéros 13 et 18... On vous avait dit que nous avions alerté pratiquement **tous** les acteurs institutionnels pour résoudre ce problème. C'était en Juin 2016, et depuis, il faut reconnaître humblement que les choses n'ont pas beaucoup évolué...

Même si notre village n'est pas considéré en zone blanche, il reste encore quelques points noirs... Malgré des nouveaux portables plus performants et un début d'amélioration de la couverture en diverses zones de la commune, le branchement d'un équipement « femtocel » à votre box (routeur en Français), pour ceux qui en disposent, est, semble-t-il, le seul dispositif qui contribuera à une amélioration sensible de votre réception.

Nous multiplions donc les contacts en faisant part de notre insatisfaction et espérons apporter des informations positives et significatives dans le courant du 1er trimestre 2018.



Des nouvelles du Comité des Fêtes

Randonnée Automnale...



Une petite trentaine de personnes se sont réunies pour une randonnée pleine de fraîcheur, de couleurs, de discussions et au total un magnifique parcours santé de 9 km d'ouest en est autour d'Ugny le Gay. Un déjeuner robotisé et joyeux permit de conclure de belle façon cette sympathique balade.



Halloween...



Un temps splendide a décidé les enfants à se déguiser avec soin mais aussi aller frapper à toutes les portes des maisons du village.

Le soleil et l'accueil particulièrement chaleureux réservé aux enfants auront marqué cette journée qui, comme d'habitude, s'est terminée par une pause bien méritée à la mairie pour déguster pop corn et autres friandises.



Le Noël des enfants du village...



Le Comité des Fêtes a anticipé sur les Fêtes de Fin d'Année en offrant un spectacle spécialement destiné aux enfants. Romain le ventriloque et son lapin Harold ont provoqué les rires des enfants et des parents, mais aussi des anciens venus partager un grand moment de gaieté et de bonne humeur.

La fin du spectacle bien applaudi vit arriver le Père Noël. Accueilli chaleureusement par les enfants, il distribua friandises et cadeaux personnalisés s'attardant avec quelques mots pour chacun.

Enfin, pour clore cette belle après-midi, un somptueux goûter fut servi à tous au milieu des discussions enfantines et des papotages des anciens.



Soirée jeux avec Kevin...



Gros succès de la soirée Jeux de Société organisée par le Comité des Fêtes avec la participation amicale du Club Multijeux Chaunois et de Kevin Robertson en particulier.

Une trentaine de participants, petits et grands, ont pu faire le plein de divertissement et de rires à partir d'un vaste choix de jeux.

Stratégie, réflexion et convivialité ont fait bon ménage avant et après une dégustation de savoureux croque-monsieur concoctés par la présidente du comité.